

## Compte-rendu du conseil d'administration du lundi 25 avril 2022

16 membres sur 29 sont présents. Le Quorum est atteint, Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 17h23.

Madame BETTE est nommée secrétaire de Séance.

### I. Adoption de l'ordre du jour.

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Point 1 : Approbation de l'ordre du jour
- Point 2 : Approbation du compte rendu du jeudi 3 février 2022
- Point 3 : Compte financier 2021
- Point 4 : Affectation des résultats du compte financier 2021
- Point 5 : Prélèvements sur fonds de roulement
- Point 6 : Don du SISCO pour l'achat d'audioguides
- Point 7 : Don du FSE pour le voyage en Italie
- Point 8 : Contrats et conventions
- Point 9 : règlement intérieur du collège
- Point 10 : informations diverses

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner pour adoption.

16 votes POUR. L'ordre du jour est adopté.

### II. Adoption du CR du précédent CA.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du CR du précédent CA qui a eu lieu le jeudi 3 février 2022.

16 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

A 17h25, arrivée de Mesdames Merley et Crochet. Cela porte à 18 le nombre de membres présents.

### III. Compte financier.

Monsieur LASRI, agent comptable, présente le compte financier 2021.

M. Lasri fait remarquer qu'en ce qui concerne les charges (c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement), celles-ci ont augmenté +10,82% ; notamment sur l'achat des denrées (+ 38 % par rapport à 2020) et sur l'achat des fournitures diverses (+69 % par rapport à 2020).

Les produits quant à eux (c'est-à-dire les recettes) ont progressé moins rapidement : + 8,66 % ; il est à noter une progression de 22 % des recettes de la restauration scolaire par

rapport à 2020 (cette différence est principalement due aux périodes de confinement de 2020).

Le résultat de l'exercice 2021 est de 784,00 €. Celui-ci est inférieur à celui de 2020 (4062,00 €) à cause de l'évolution moins rapide des produits par rapport aux charges sur 2021.

La C.A.F. (capacité d'auto-financement) de l'établissement est en baisse (-3514,00 € par rapport à 2020) mais toujours positive (+ 2022,00 € en 2021).

Le FDR (fonds de roulement) de l'établissement s'élève au 31/12/2021 à 65 218,00 € ce qui représente 123 jours de fonctionnement courant.

Compte-tenu des prévisions budgétaires pour 2022, ce FDR serait de 57 513,00 € au 31/12/2022 ; cette prévision amène à un fonds de roulement disponible d'environ 20 000 €.

La situation financière de l'établissement est bonne.

Monsieur DOUAY remercie Monsieur LASRI pour la qualité de sa présentation et pour le soutien quotidien qu'il apporte à l'établissement et soumet le vote du compte financier aux membres du CA pour approbation.

18 votes POUR. Le compte financier 2021 est adopté.

#### **IV. Affectation du résultat**

Monsieur DOUAY soumet le vote de l'affectation du résultat du compte financier aux membres du CA.

18 votes POUR. L'affectation du résultat est adoptée.

#### **V. Prélèvement sur fonds de roulement**

Monsieur DOUAY soumet au vote de Conseil d'administration un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 6 577,62 €.

- 1 369,72 € pour le voyage en Italie pour les 4 élèves supplémentaires ;
- 208,00 € pour le voyage au Futuroscope (augmentation du tarif du OUIGO) ;
- 200,00 € pour ouvrir la ligne VE – ELEVES – OACTELE : actions à destination des élèves ;
- 600,00 € en complément des 400,00 € ouverts au budget sur la ligne ALO – ADMI – OREC : frais de réception ;
- 2 200,00 € pour l'achat de matériel pour l'amélioration de la communication interne et externe (machine à badge, vitrines, porte-visuel, pupitre....) ;
- 2 000,00 € pour le projet "Travaux en classe" : achat d'écrans pour l'installation de PC en salle de techno2, achats de matériaux pour quelques menus travaux, achats de fournitures diverses (fournitures de bureau, sièges ergonomiques...).

Monsieur DOUAY soumet le vote de ce prélèvement aux membres du CA.

18 votes POUR

## **VI. Don du SISCO pour l'achat d'audio-guides**

Le SISCO fait un don de 6818.82 € pour l'achat de 30 audio-phones. La ligne est ouverte au budget 2022 mais le don doit être voté pour pouvoir passer la commande.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur ce don.

18 votes POUR.

## **VII. Don complémentaire du FSE pour le voyage en Italie**

4 élèves supplémentaires vont participer au voyage en Italie. Le FSE fait un don de 92,00 € (23,00 € x 4) pour le voyage.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur ce don.

18 votes POUR.

Un nouveau don a été enregistré peu de temps avant le CA. et M. Douay ajoute un point VII. bis : don complémentaire de la FCPE pour le voyage en Italie et demande aux membres du CA de se prononcer pour cet ajout : 18 votes POUR.

## **VII. bis Don de la FCPE pour le voyage en Italie**

La FCPE fait un don de 312,00 € (6,00 € x 52 élèves) pour le voyage en Italie.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur ce don.

18 votes POUR.

## **VIII. Contrats et convention.**

### **1. Convention d'hébergement des élèves du 1<sup>er</sup> degré**

Monsieur DOUAY demande l'autorisation pour reconduire le convention d'hébergement des élèves du 1<sup>er</sup> degré qui permet à une quarantaine d'élèves des écoles Daudet et Langevin de pouvoir bénéficier de la restauration de l'établissement.

18 votes POUR. La convention d'hébergement des élèves du 1<sup>er</sup> degré est renouvelée

### **2. Convention BIA 2021-2022**

Convention de partenariat pour la préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique.

Monsieur DOUAY demande l'autorisation pour reconduire cette convention.

18 votes POUR. La convention est renouvelée

**3. Avenant n° 1 au marché numéro 2021-016 concernant la fourniture et la livraison de papier de reprographie avec la société INAPA (pour information).**

Le tarif initial, pour le papier A4 blanc, était de 2,70 € TTC la ramette. Le tarif est passé à 3,30 € TTC la ramette en février ce qui amène à la signature d'un avenant pour valider cette augmentation.

Il est signalé que la société INAPA a fait part d'une nouvelle augmentation de tarif à 4,26 € TTC la ramette. Cette information a été communiquée au Conseil Départemental de la Somme car la modification des tarifs évoquée dans le nouvel avenant limitait l'augmentation des tarifs à 17%. Des devis ont été demandés à d'autres fournisseurs dont les offres sont supérieures au dernier prix proposé par INAPA.

Il faudra donc être vigilant et économe sur les impressions et les photocopies (notamment via l'utilisation du recto-verso, sur la communication des documents aux absents...).

**IX. Règlement intérieur du collège.**

Monsieur DOUAY présente quelques modifications mineures qui ont été apporté au règlement intérieur :

- Nouvelles adresse du site du collège.
- Horaire votée l'an passé mais mal renseignées sur le règlement intérieur.

Monsieur DOUAY demande l'autorisation d'effectuer ses modifications.

18 votes POUR.

**X. Information diverses.**

Monsieur DOUAY indique le passage de la commission de sécurité le 4 mai 2022 et présente le calendrier prévisionnel de la période en cours (cf PJ)

**XI. Questions diverses.**

La séance est levée à 18h24.

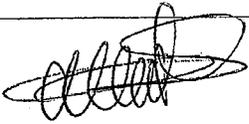
Cyril DOUAY  
Principal

Nathalie BETTE  
Adjoint-gestionnaire



Feuille d'émargement du Conseil d'Administration  
Du lundi 25 avril 2022 à 17h15

	Titulaire	Fonction	
Direction, collectivités personnalités qualifiées	M.DOUAY Cyril	Chef d'établissement	
	M.LASRI Rachid	Agent Comptable	
	Mme BETTE Nathalie	Adjoint gestionnaire	
	M.DÉHAY Emmanuel	Directeur de la SEGPA	
	Mme VASSEUR	C.P.E	Vasseur
	M.BEAUVARLET Franck	Conseiller départemental	Excusé
	Mme CARON DECROIX Virginie	Conseillère départementale	
	M. BRUNEL Stéphane	SISCO	
	M. DAUCHET	Conseiller Municipal	
	Mme LEFEBVRE	Personnalité qualifiée	
	Mme BOULANGER	Personnalité qualifiée	
Personnels	M. LE BRAS André	Professeur Histoire Géographie	
	Mme COELHO Stéphanie	Professeur de Lettres Classiques	

	Mme DELATTRE Agnès	Professeur Physique Chimie	
	M. CORDIER Alexis	Professeur EPS	
	Mme CROCHET Sandrine	Professeur Histoire Géographie	
	Mme DEBART Anne- Laure	Professeur Spécialisée	
	Mme BARBIER Stéphanie	Secrétaire de Direction	
	Mme PISON Lucie	Infirmière scolaire	
	M. DELAHAYE Cédric	Chef de cuisine	
Parents d'élèves et élèves	Mme BAILLY Typhaine	Parent d'élève	
	Mme BOQUET Anne	Parent d'élève	
	Mme DURANNEL Angélique	Parent d'élève	Excusée
	Mme MERLEY Aurore	Parent d'élève	
	M. DEVAUX Fabien	Parent d'élève	
	DEKER Blandine	Parent d'élève	
	MARTEL Noa	Elève	
	FORTIER Liloo	Elève	
	WAQUET Jules	Elève	

## Agenda prévisionnel – Mai / Juin / Juillet 2022

Lundi 25 avril (9h-16h30) Salle 16	FIL « lutter contre les LGBTphobies en EPLE »
Lundi 25 avril 17h15 Réfectoire	Conseil d'administration (compte financier)
Mardi 26 avril (13h-14h) Salle 18	Réunion des éco-délégués
Mardi 26 avril (14h-17h) Lycée Lamarck	Escape-game en espagnol (3 <sup>ème</sup> ESP – Mme LE GUIER, Mme CROCHET, Mme GUILLEN, M. FIASSON)
Mercredi 27 avril	Oraux blancs du DNB
Jeudi 28 avril (8h30-12h) PMC	FIL anglais inter-établissements (JM-PMC-Lamarck)
Jeudi 28 avril (13h-14h) Salle 18	Réunion des éco-délégués
Jeudi 28 avril (13h-14h) Salle de réunion	Réunion de préparation de la journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie.
Jeudi 28 avril (18h) Réfectoire	Réunion d'information relative au voyage en Italie (parents / professeurs organisateurs)
Vendredi 29 avril (matin) Atelier HAS	English Breakfast (3 <sup>ème</sup> D HAS)
Vendredi 29 avril (9H-10H) Salle 9	Présentation de la 3 <sup>ème</sup> prépa-métiers (4 <sup>ème</sup> ciblés)
Lundi 2 mai (9H) Salle de réunion	Réunion "constitution des dossiers d'inscription" (administration – direction)
Lundi 2 mai	Fin de la récolte des bouchons
Du lundi 2 mai au vendredi 13 mai	Passation des ASSR1 et ASSR2 (entraînement)
Mardi 3 mai (9h15-11h) Salle de réunion	Cellule de veille
Mercredi 4 mai (9h0)	Commission de sécurité
Jeudi 5 mai (13h30) Salle des professeurs	Café pédagogique
Jeudi 5 et vendredi 6 mai	Certification PIX (3 <sup>ème</sup> )
Lundi 9 mai 2022	Ouverture des Télé-services Orientation TSO et Affection TSA (élèves de 3 <sup>ème</sup> / PP de 3 <sup>ème</sup> )
Lundi 9 mai 2022 (17h15)	Réunion d'information relative aux procédures d'orientation et d'affection (parents d'élèves de 3 <sup>ème</sup> , élèves de 3 <sup>ème</sup> , PP de 3 <sup>ème</sup> , DACS nsuFN)

Mercredi 11 et 18 mai (14h)	Tests sportifs de pré-sélection (section sportive)
Jeudi 12 mai (9h-10h) Réfectoire	The big challenge
Vendredi 13 mai TJP	Journée sécurité routière (3 <sup>ème</sup> )
Lundi 16 mai (13h30) Salle des professeurs	Café pédagogique
Mardi 17 mai	Journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie
Mardi 17 mai (11-17h) Salle multimédia	Passation des ASSR2
Mercredi 18 mai	CFG blanc
Jeudi 19 mai (13h00) Salle de réunion	Réunion fournitures scolaires (année scolaire 2022/2023)
Jeudi 19 mai (16h00) Techno 2	Réunion TEC (professeurs impliqués)
Du Vendredi 19 mai au mardi 24 mai (13h)	Réunions de synthèse- bilan de fin de cycle 4 (3B : le 20/05 – 3C: le 23/05 – 3A et 3D : le 24/05)
Mardi 24 mai (14h00) Salle de réunion	Commission de pré-sélection en section sportive (CPE / Principal / parents élus / M. Lefebvre)
Mardi 24 mai (11-17h) Salle multimédia	Passation des ASSR1
Mercredi 25 mai	Oral du DNB
Mercredi 25 mai	Arrêt des notes (3 <sup>ème</sup> )
Mercredi 25 mai	Fermeture Télé-Service Orientation TSO (PP de 3 <sup>ème</sup> )
Mercredi 25 mai	Date limite du retour des demandes de dérogation au lycée de secteur pour la 2GT et des demandes d'affectation prioritaire pour les cas médicaux (PP 3 <sup>ème</sup> )
Du dimanche 29 mai au samedi 4 juin	Voyage en Italie (5 <sup>ème</sup> ciblés)
Lundi 30 mai	Date limite de retour des dossiers de réinscription au secrétariat de direction (PP de 6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> )
Du lundi 30 mai vendredi 10 juin	Stage des 4 <sup>ème</sup> SEGPA
Du lundi 30 mai au jeudi 2 juin Salle de réunion	Conseil de classe de 3 <sup>ème</sup>
Mardi 31 mai	Retour des fiches d'inscription en option LCE-Anglais au secrétariat de direction (PP 5 <sup>ème</sup> / PP 4 <sup>ème</sup> )
	Retour des fiches d'inscription en option LCA-Latin au secrétariat de direction (PP 6 <sup>ème</sup> )
Mardi 31 mai	Fermeture Télé-Service Affectation TSA (PP de 3 <sup>ème</sup> )

Vendredi 3 juin (13h30) Salle des professeurs	Café pédagogique
Vendredi 3 juin (17h)	Fin du dispositif « Devoirs faits »
Vendredi 3 juin	Date limite de retour des dossiers 3 <sup>ème</sup> prépa-métiers complétés au secrétariat de Mme Barbier (PP de 4 <sup>ème</sup> )
Mardi 7 juin (matin) Date à confirmer	CROSS interdegré (6 <sup>ème</sup> )
Vendredi 11 juin	Retour des fiches de vœux
Lundi 13 juin	Sortie au Louvre- Lens (5 <sup>ème</sup> A et B)
Du lundi 13 juin au jeudi 16 juin (13h)	Réunions de synthèse- bilan de fin de cycle 3 (6A et 6D : le 13/06 – 6B : le 14/06 – 6C : le 15/06)
Mercredi 15 juin (9H-17H)	Formation PSC1 (personnels volontaires)
Jeudi 16 juin	Arrêt des notes (6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> )
Vendredi 17 juin Date à confirmer	Fête du collège
Du lundi 20 juin au jeudi 23 juin	Conseils de classe (6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> )
Mercredi 22 juin (14h-17h)	Inscriptions des 6 <sup>ème</sup>
Jeudi 23 et Vendredi 24 juin	Séjour au Futuroscope
Vendredi 24 juin	Ramassage des manuels scolaires
Lundi 27 juin (17h15)	Conseil de cycle 3 (CPE – PE –Mme CROCHET, Mme PECQUEUR, Mme GUILLIEN, Mme DELAMAERE, Mme DERoy, M. CORDIER)
Mardi 28 juin (17h00)	Fin des cours – Préparation des salles pour le DNB
Jeudi 30 juin et vendredi 1 juillet	DNB
Lundi 4 juillet (13h-16h)	Journée « constitution des classes »
Lundi 4 juillet (16h) Réfectoire	Conseil d'administration
Mardi 5 juillet	Correction du DNB
Mercredi 6 et jeudi 7 juillet	Journées pédagogiques
Jeudi 7 juillet (17h)	Vacances d'été

Dates à fixer :

CVC  
CFG



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE



**COLLÈGE JEAN MOULIN**  
1 rue de Bécourt - 80301 Albert

RNE N° 0801786G

**COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2021**

**RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE**

# Sommaire

<b>PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>1</b>
<b>PRINCIPAUX CONSTATS</b>	<b>2</b>
<b><u>1. ÉLÉMENTS D'ACTIVITÉ</u></b>	<b>3</b>
<b>1.1. PROGRESSION MOINS RAPIDE DES PRODUITS</b>	<b>3</b>
1.1.1. Étude globale des charges et des produits	3
1.1.2. Évolution des principales dépenses et recettes de fonctionnement	6
• Dépenses de viabilisation et d'entretien	7
• Projets pédagogiques	7
• Restauration scolaire et aide sociale aux familles	8
• Ventes aux particuliers : typologie des moyens de paiement offerts	9
<b>1.2. L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021 DÉGAGE UN EXCÉDENT DE + 784 €</b>	<b>10</b>
<b><u>2. SITUATION PATRIMONIALE</u></b>	<b>11</b>
<b>2.1. LES VARIATIONS DU HAUT DE BILAN</b>	<b>11</b>
2.1.1. La capacité d'autofinancement (CAF)	11
2.1.2. Les autres ressources d'investissement (Ressources)	12
2.1.3. Les dépenses d'investissement (Emplois)	12
<b>2.2. ÉTUDE DU BILAN AU 31/12/2021</b>	<b>13</b>
2.2.1. Le fonds de roulement (FDR)	13
2.2.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR)	14
2.2.3. La trésorerie	15
<b><u>3. MARGES ET PERSPECTIVES</u></b>	<b>16</b>

## PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Collège Jean Moulin est un établissement public local d'enseignement (E.P.L.E.) soumis aux dispositions conjointes du code de l'éducation et du code général des collectivités territoriales et placé sous la triple tutelle du Préfet, du Recteur de l'académie d'Amiens et du Président du Conseil Départemental de la Somme, collectivité de rattachement.

La collectivité de rattachement supporte les dépenses de fonctionnement et d'entretien (viabilisation, contrats d'entretien et de maintenance, ...) notamment au travers de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Cette DGF est complétée par des subventions de l'Etat (bourses nationales, fonds sociaux, certains crédits pédagogiques, etc.), et par des subventions spécifiques des collectivités ayant des liens avec l'établissement.

L'ensemble des services est placé sous l'autorité du Chef d'établissement assisté, le cas échéant, d'un (ou plusieurs) adjoint(s) pédagogique(s), le management quotidien des services de gestion étant confié à l'adjoint-gestionnaire.

L'établissement adhère au groupement comptable dont le lycée général et technologique Jean-Baptiste Delambre est le siège.

Depuis le 1er septembre 2021; le Collège Jean Moulin, qui dispose d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), d'une unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) et d'une section sportive, compte 343 élèves répartis comme suit :

- Demi-pensionnaires : 233
- Externes : 110

Par ailleurs, 31,2 % des élèves bénéficient d'une bourse (107/343).

A la rentrée scolaire 2021, la dotation en personnels (titulaires ou non) était la suivante :

### • DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT (3 ETP)

#### PERSONNELS DE DIRECTION (1)

- Chef(fe) d'établissement : 1
- Chef(fe) d'établissement adjoint : 0

#### AUTRES STATUTS (2)

- Adjoint(e)-gestionnaire : 1
- Directeur(trice) délégué(e) aux formations : 0
- Autre directeur(trice) : 1 (SEGPA)

### • LOGISTIQUE SCOLAIRE (12,9 ETP)

#### ADMINISTRATION (1,5)

- Secrétariat de direction : 1
- Secrétariat des élèves : 0
- Secrétariat de gestion : 0,5
- Autres secrétariats : 0

#### LOGISTIQUE TECHNIQUE (11,4)

- Accueil : 1
- Service général (entretien des locaux) : 5,9
- Maintenance des bâtiments et magasin : 1
- Cuisine et restauration scolaires : 3,5

### • ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF (7,9 ETP)

#### VIE SCOLAIRE (6,9)

- CPE : 1
- AED et autres : 5,9

#### PÔLE SANTÉ/SOCIAL (1)

- Infirmier(e) scolaire : 0,5
- Assistant(e) social(e) : 0,5

### • MISE EN ŒUVRE DE LA PÉDAGOGIE (27,3 ETP)

#### ENSEIGNANTS (27,3)

- Agrégés : 1\*\*
- Certifiés : 20,3\*\*
- PLP : 2\*\*
- Autres catégories ou non définis : 4\*\*

#### ASSISTANTS (0)

- Laboratoires : 0
- Langues : 0
- Autres catégories : 0

## PRINCIPAUX CONSTATS

---

Le présent rapport est établi à partir des données issues des comptes financiers 2020 à 2021, exprimées en euro (€) et, le plus souvent, arrondies à l'euro le plus proche.

Au cours de la période 2020-2021, les indicateurs d'activité (résultat et capacité d'autofinancement) du collège Jean MOULIN se sont légèrement dégradés en raison d'un fonctionnement de l'établissement, et surtout de la restauration scolaire, revenu progressivement à la normale.

Pour autant, les indicateurs de structure restent bons, et le niveau du fonds de roulement en témoigne.

En effet, celui-ci devrait encore représenter 93 jours de fonctionnement courant au 31/12/2022 sous réserve de la bonne exécution des prévisions budgétaires pour 2022, et l'établissement pourrait mobiliser jusqu'à 20 K€ sur ses réserves pour mettre en oeuvre de nouveaux projets ou acquérir de nouveaux équipements.

## 1. ÉLÉMENTS D'ACTIVITÉ

L'arrêté annuel des comptes est l'occasion de faire un point, rétrospectivement, sur la sincérité des prévisions budgétaires.

Pour rappel, la sincérité est un principe dont l'objet est l'évaluation au plus juste des crédits de dépenses nécessaires (qui ne doivent pas être sous-évalués) et des recettes attendues (qui ne doivent pas être surévaluées). Le respect de ce principe s'apprécie au regard des éléments d'information dont dispose l'ordonnateur au moment de l'élaboration du budget. Si l'ordonnateur est informé en cours d'exécution du budget de la survenance d'évènements susceptibles d'impacter celui-ci et dont il n'avait pas connaissance au moment du vote du budget initial, il prend des décisions budgétaires modificatives pour réajuster les prévisions de dépenses et/ou de recettes qu'il soumet, le cas échéant, au vote du conseil d'administration.

**ATTENTION** : des écarts entre prévision et exécution ne sont donc pas forcément constitutifs d'une insincérité budgétaire, mais peuvent, au contraire, être révélateurs d'un défaut d'information de l'ordonnateur et de l'adjoint-gestionnaire au moment de l'élaboration du budget.

### Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement

SERVICE	Budget initial = BI	BI + DBM	Exécution	Taux d'exécution (/BI)	Taux d'exécution (/BI+DBM)
Activité pédagogique	32 660 €	25 995 €	15 320 €	46,91%	58,94%
Vie de l'élève	7 500 €	7 500 €	6 450 €	86,00%	86,00%
Administration et logistique	47 859 €	57 448 €	41 204 €	86,09%	71,72%
Restauration et hébergement	117 298 €	103 655 €	94 833 €	80,85%	91,49%
Bourses nationales	41 000 €	41 000 €	29 061 €	70,88%	70,88%
<b>TOTAL DE LA 1ERE SECTION</b>	<b>246 317 €</b>	<b>235 598 €</b>	<b>186 868 €</b>	<b>75,86%</b>	<b>79,32%</b>

En 2021, le taux d'exécution des dépenses et des recettes est de l'ordre de 80%, ce qui témoigne une véritable sincérité des prévisions budgétaires.

**A NOTER** : les dépenses du service AP n'ont été réalisées qu'à hauteur de 59% environ.

### Taux de réalisation des recettes de fonctionnement

SERVICE	Budget initial = BI	BI + DBM	Exécution	Taux d'exécution (/BI)	Taux d'exécution (/BI+DBM)
Activité pédagogique	25 896 €	25 896 €	14 136 €	54,59%	54,59%
Vie de l'élève	7 500 €	7 500 €	6 078 €	81,04%	81,04%
Administration et logistique	46 008 €	46 008 €	36 906 €	80,22%	80,22%
Restauration et hébergement	117 298 €	102 990 €	101 470 €	86,51%	98,52%
Bourses nationales	41 000 €	41 000 €	29 061 €	70,88%	70,88%
<b>TOTAL DE LA 1ERE SECTION</b>	<b>237 701 €</b>	<b>223 394 €</b>	<b>187 651 €</b>	<b>78,94%</b>	<b>84,00%</b>

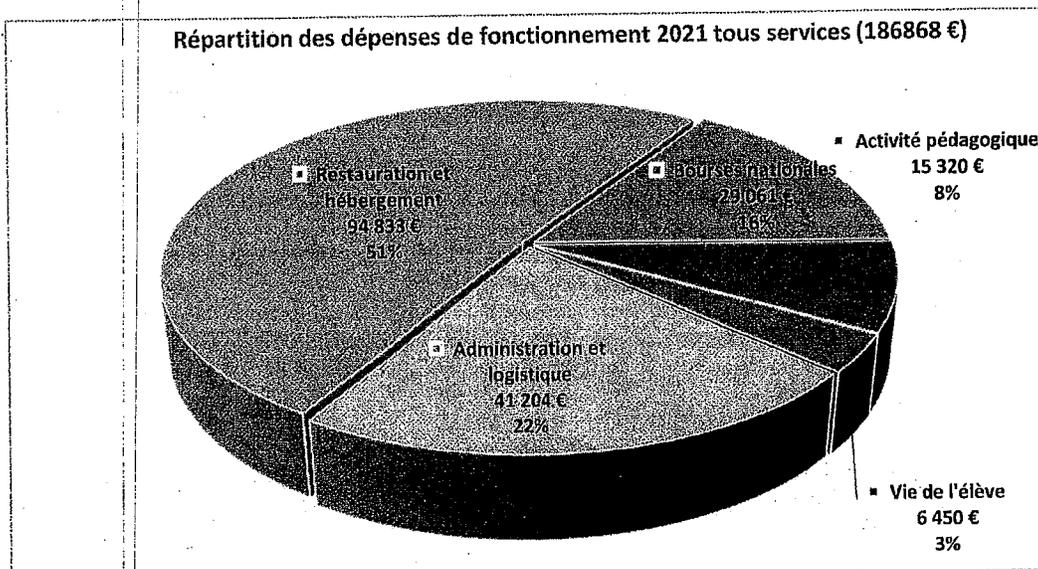
### 1.1. PROGRESSION MOINS RAPIDE DES PRODUITS

#### 1.1.1. Étude globale des charges et des produits

L'étude de l'évolution des charges et des produits conduit à constater que, par rapport à 2020, les produits (+8,66 %) ont moins progressé que les charges (+10,82 %).

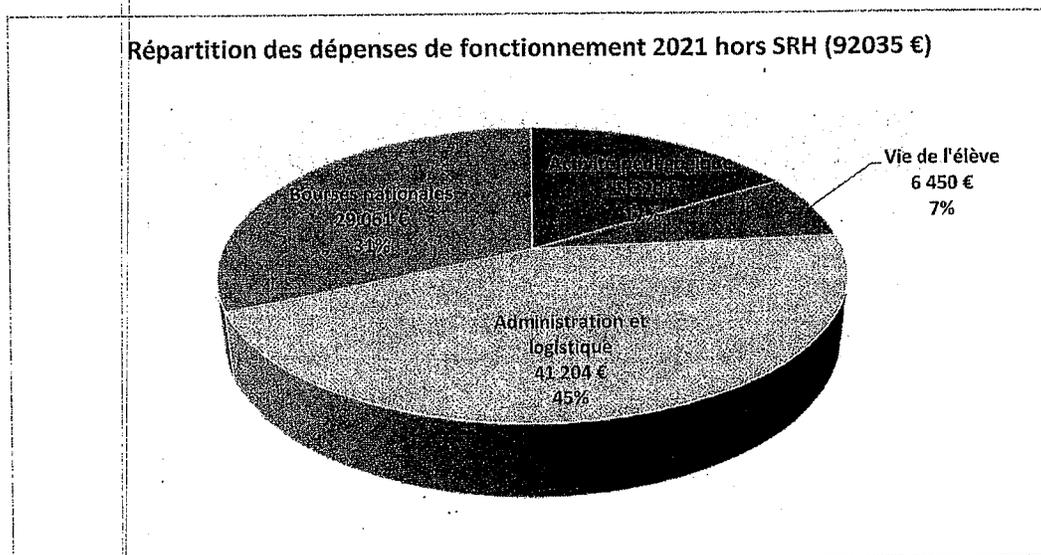
	2020	2021	Évolution 2020 / 2021
<b>CHARGES</b>	168 629 €	186 868 €	+10,82 %
<b>PRODUITS</b>	172 691 €	187 651 €	+8,66 %

En 2021, la répartition des dépenses par services se présente comme suit :



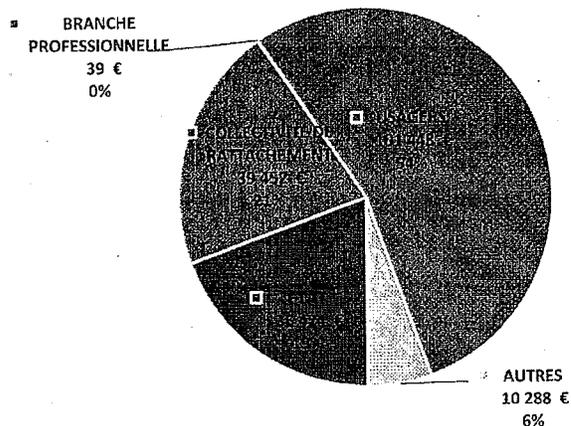
Le service de restauration a engendré plus de la moitié des dépenses de fonctionnement de l'exercice (95 K€).

Les dépenses du service ALO (Administration et Logistique), qui concentre l'essentiel des dépenses contraintes, se sont élevées à 41 K€ (22% des crédits de fonctionnement consommés).



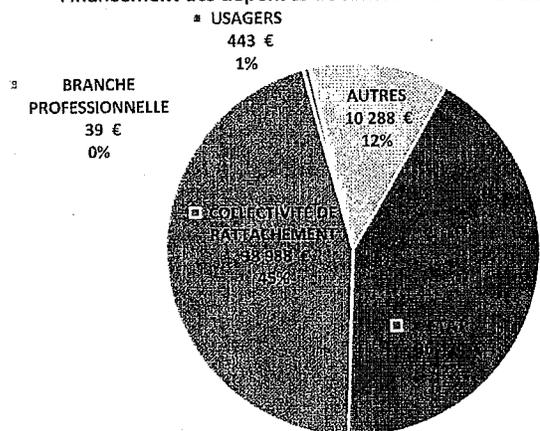
L'établissement a versé 29 K€ de bourses nationales.

Financement des dépenses de fonctionnement 2021 - Tous services



En 2021, les usagers de l'établissement, et principalement les convives de la restauration scolaire, ont financé le budget à hauteur de 101 K€, soit 54% des recettes mobilisées.

Financement des dépenses de fonctionnement 2021 - hors SRH



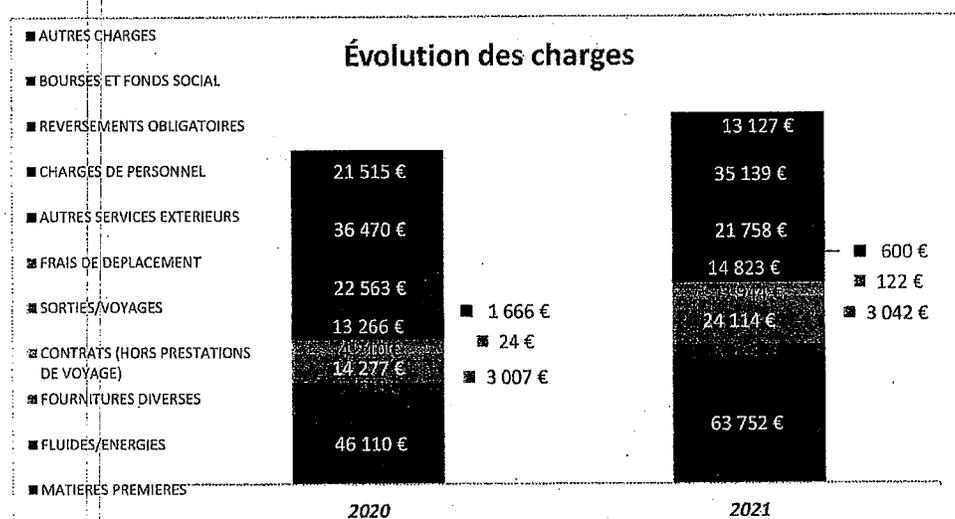
Hors SRH, le Conseil Départemental, au travers notamment de l'attribution de la dotation globale de fonctionnement (DGF), et l'Etat, qui finance les bourses, le fonds social (BOP 230) et d'autres dispositifs à caractère pédagogique (BOP 141), ont apporté respectivement 45% et 42% des ressources de fonctionnement utilisées par l'établissement, pour un montant global de 75 K€.

### 1.1.2 Évolution des principales dépenses et recettes de fonctionnement

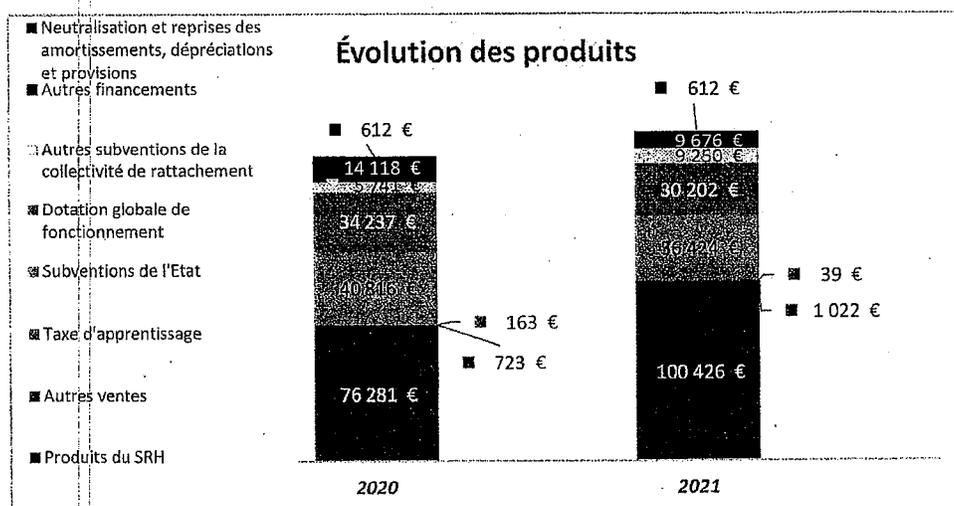
Le volume des charges s'est globalement dégradé (+10,82 %) en passant de 168629 € en 2020 à 186868 € en 2021.

Le retour à une activité quasi-normale de l'établissement et surtout du service de restauration explique cette dégradation.

En effet, les achats de denrées ont augmenté de +18 K€ (+38%), et les achats de fournitures diverses de +10 K€ (soit, +69%).

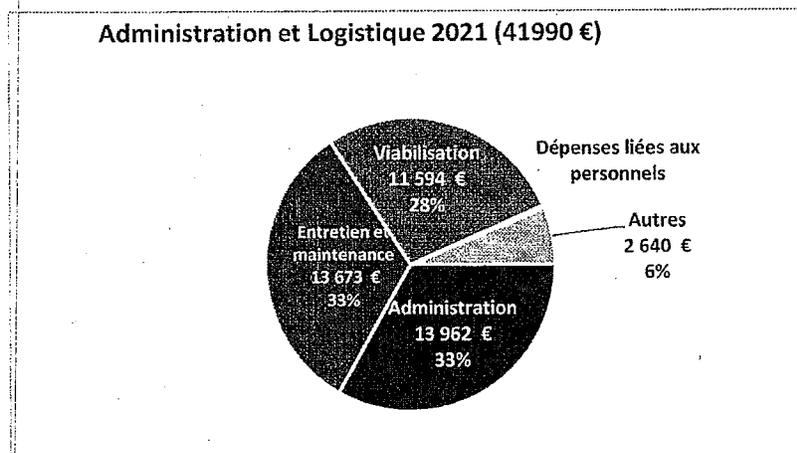


S'agissant des recettes, qui ont progressé de +8,66%, on observe que les ventes de repas ont nettement augmenté au cours de la période (+24 K€, soit +32%), tandis que les subventions reçues de l'Etat et de la collectivité de rattachement affichent un léger recul (-4,9 K€, soit -6%).



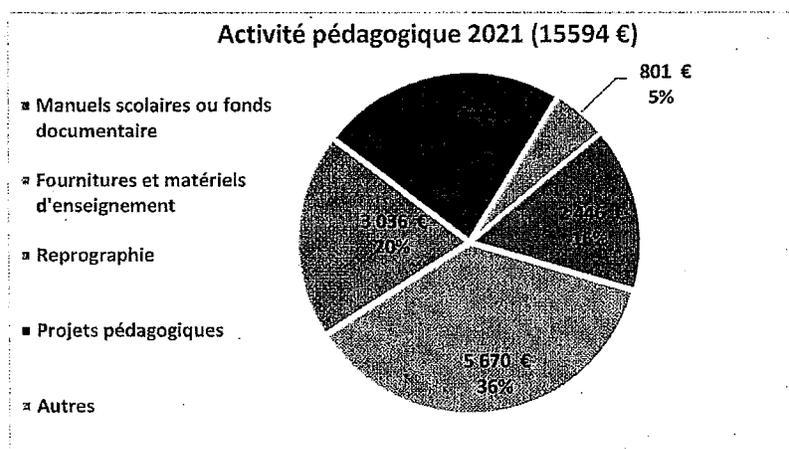
- **Dépenses de viabilisation et d'entretien**

Les contrats de maintenance et d'entretien, et surtout de viabilisation, représentent l'essentiel des dépenses de fonctionnement des EPLE.



Les dépenses liées à l'immobilier et à la sécurité des biens et des personnes représentent, en 2021, 60% des dépenses du service ALO, soit 25 K€.

- **Projets pédagogiques**



En 2021, 23% des crédits consommés par le service 'Activité Pédagogique' correspondent aux dépenses liées à la mise en œuvre de projets (sorties, voyages et autres actions), soit 4. K€, financées à 0% par les familles.

### • Restauration scolaire et aide sociale aux familles

La restauration scolaire est une compétence du Conseil départemental suivie au sein d'un service spécial du budget de l'établissement.

La restauration scolaire, dont les tarifs sont fixés chaque année par le Conseil Départemental, fonctionne à la prestation, c'est-à-dire que les convives versent des avances sur un compte qui est débité au fur et à mesure de leurs passages à la cantine.

La recette budgétaire issue de la vente de repas atteint 100 K€ en 2021 (pour rappel, 68% des élèves sont, depuis le 1er septembre 2021, demi-pensionnaires).

En 2020, cette recette s'élevait à 76 K€ (+31,65% sur la période).

Les tableaux ci-dessous présentent les restes à recouvrer sur frais scolaires et l'évolution du taux de recouvrement au cours de la période observée :

Frais scolaires - Restes à recouvrer au 31/12

	2020	2021
sur exercice courant	1 225 €	559 €
sur exercices précédent et antérieurs		
sur créances contentieuses	120 €	120 €
<b>Total</b>	<b>1 345 €</b>	<b>679 €</b>

Frais scolaires - Taux de recouvrement au 31/12

	2020	2021
sur exercice courant	98,19%	99,36%
sur exercices précédent et antérieurs	100,00%	100,00%
sur créances contentieuses	0,00%	0,00%
<b>Taux moyen</b>	<b>98,33%</b>	<b>99,34%</b>

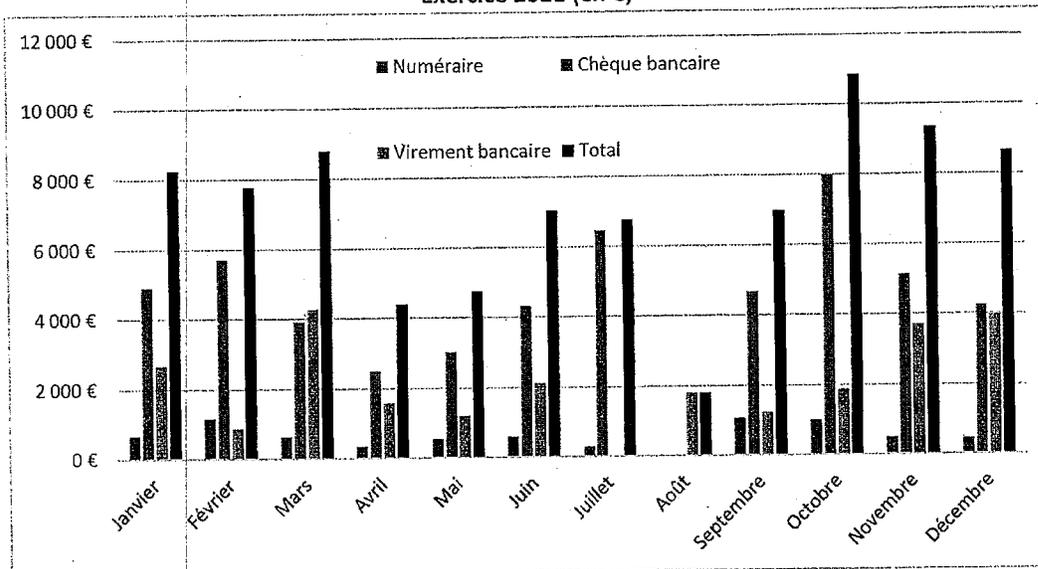
Compte tenu du travail collaboratif mené par le service de gestion du collège Jean Moulin et l'agence comptable, le taux de recouvrement moyen des créances est en progression en 2021 par rapport en 2020 et atteint désormais 99,34% des factures émises jusqu'au 31 décembre 2021.

Une étude des différents modes de paiement offerts aux usagers est présentée page suivante.

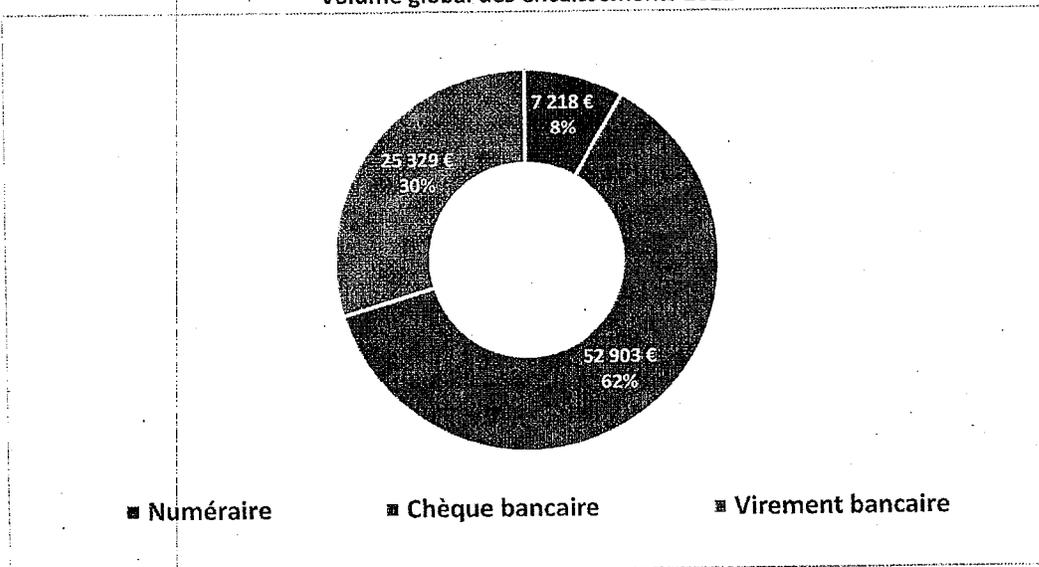
En 2021, l'État et l'établissement ont par ailleurs accompagné les familles qui se sont vu globalement attribuer 29061 € de bourses et 6078 € de fonds social.

• **Ventes aux particuliers : typologie des moyens de paiement offerts**

**Évolution de la répartition des moyens de paiement utilisés par les usagers de l'établissement - Exercice 2021 (en €)**



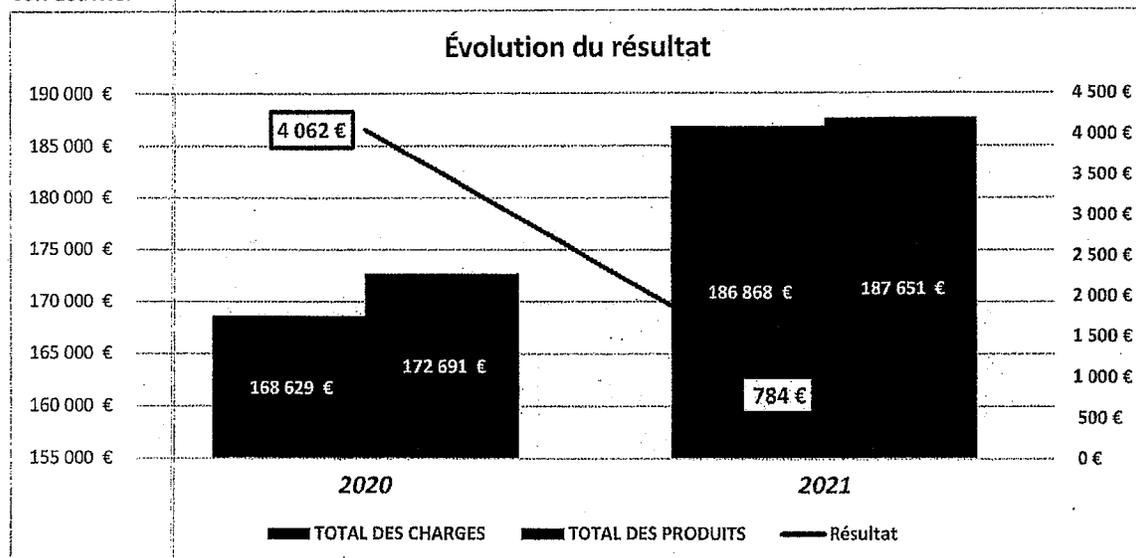
**Volume global des encaissements 2021**



A NOTER : le décret n°2018-689 du 1er août 2018 rend obligatoire la mise à disposition des usagers d'un service de paiement en ligne !

## 1.2. L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2021 DÉGAGE UN EXCÉDENT DE + 784 €

Le résultat traduit, à l'issue de l'exercice, "l'enrichissement" ou "l'appauvrissement" de l'établissement du fait de son activité.



En 2021, dans la mesure où les produits (+8,66 %) ont moins progressé que les charges (+10,82 %), l'excédent constaté en 2020 s'est dégradé de -3278 € pour s'établir au 31 décembre à 784 €.

Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque service à la formation du résultat net 2021 :

SERVICE	Dépenses	Recettes	Résultat par service
Activité pédagogique	15 320 €	14 136 €	-1 185 €
Vie de l'élève	6 450 €	6 078 €	-372 €
Administration et logistique	41 204 €	36 906 €	-4 297 €
Restauration et hébergement	94 833 €	101 470 €	6 637 €
Bourses nationales	29 061 €	29 061 €	
<b>TOTAL DE LA 1ERE SECTION</b>	<b>186 868 €</b>	<b>187 651 €</b>	<b>784 €</b>

L'excédent du service de restauration a endigué les déficits des services généraux.

## 2. SITUATION PATRIMONIALE

L'enrichissement par l'activité a pour seul objectif de maintenir et renforcer la qualité de l'accueil et le niveau de service rendu dans le cadre des missions éducatives dévolues à l'établissement.

### 2.1. LES VARIATIONS DU HAUT DE BILAN

EMPLOIS	2020	2021	RESSOURCES	2020	2021
IAF	- €	- €	CAF	5 736 €	2 022 €
Immobilisations	- €	- €	Dotations	- €	- €
Part. et Immos Fin.	- €	- €	Subventions	- €	- €
			Cessions	- €	- €
Rbt dettes fin.	888 €	2 923 €	Augm. Dettes fin.	126 €	- €
Versmt dépôts caut.	- €	- €	Rbt dépôts caut.	- €	- €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>888 €</b>	<b>2 923 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>5 862 €</b>	<b>2 022 €</b>
<b>FDR</b>	<b>4 974 €</b>	<b>- €</b>	<b>FDR</b>	<b>- €</b>	<b>901 €</b>

#### 2.1.1. La capacité d'autofinancement (CAF)

En 2021, l'activité de l'établissement permet de dégager 2022 € de capacité d'autofinancement.

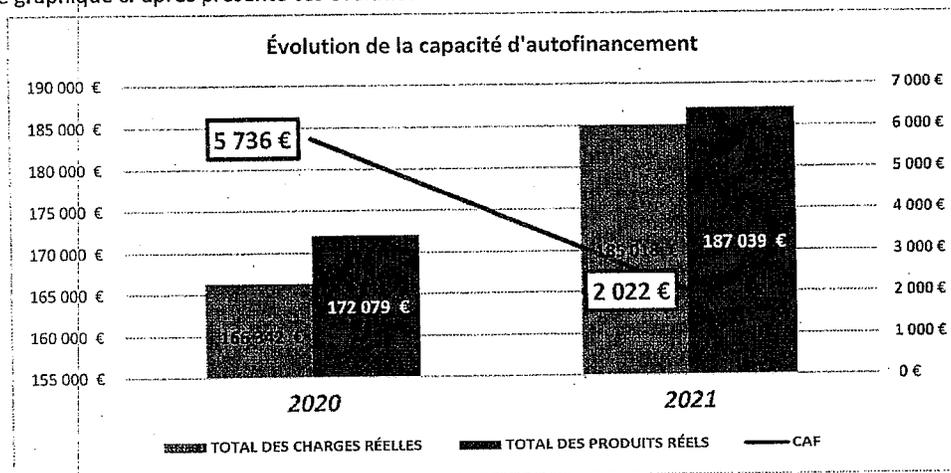
La CAF constitue la principale ressource d'investissement générée par l'activité au cours de l'exercice. Elle correspond au solde des opérations réelles (dénouées par un flux financier), c'est-à-dire à l'excédent des produits réels sur les charges réelles.

	2020	2021
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>4 062 €</b>	<b>784 €</b>
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 287 €	1 850 €
- ((C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs		
- (C 776) produits issus de la neutralisation des amortissements		
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-612 €	-612 €
<b>capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>5 736 €</b>	<b>2 022 €</b>

Au cours de la période observée, le niveau de la capacité d'autofinancement s'est dégradé (-3715 €).

Cette évolution résulte d'une augmentation plus marquée des dépenses réelles (+11,23%) par rapport aux recettes réelles (+8,69%).

Le graphique ci-après présente ces évolutions :



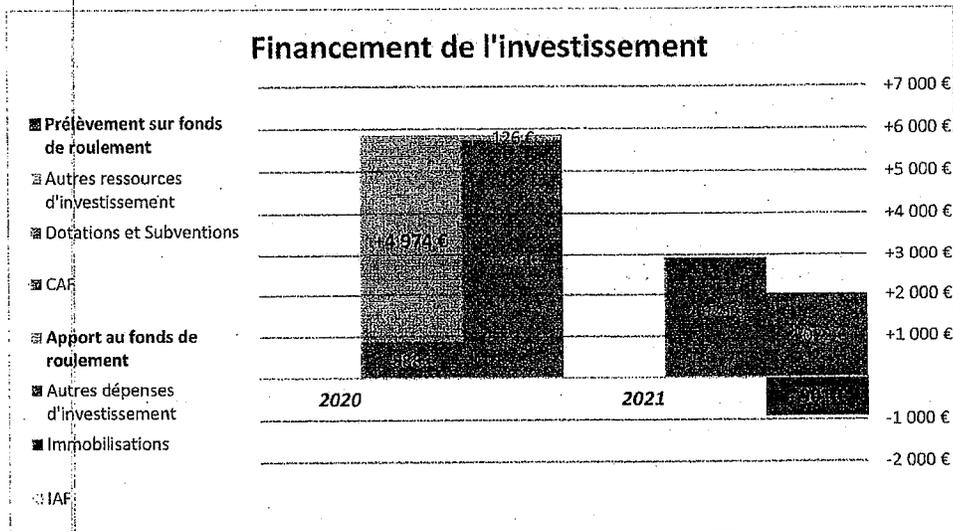
### 2.1.2. Les autres ressources d'investissement (Ressources)

Au cours de l'exercice 2021, l'établissement n'a bénéficié d'aucun autre financement que la CAF.

### 2.1.3. Les dépenses d'investissement (Emplois)

En 2021, les ressources mobilisées ont permis de financer 2923 € de dépenses d'investissement, détaillées ci-dessous :

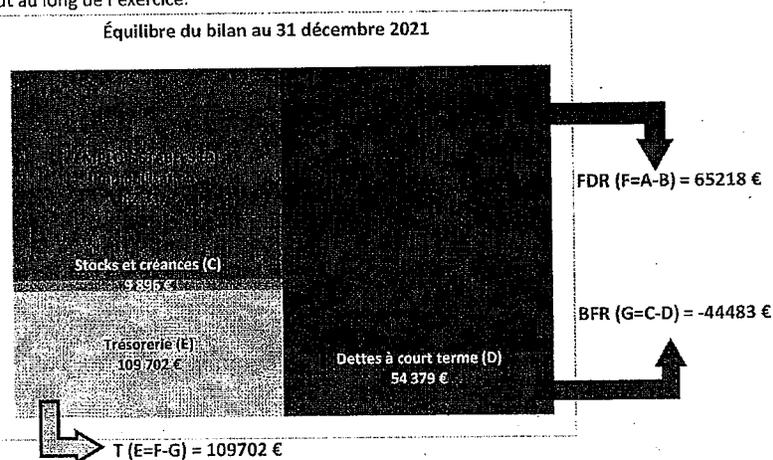
- Remboursement de cautions : 2,9 K€.



En 2021, pour compléter le financement de l'investissement, 901 € ont dû être prélevés sur le fonds de roulement (-).

## 2.2. ÉTUDE DU BILAN AU 31/12/2021

Le bilan est une « photographie » à un instant « T » du patrimoine de l'établissement qui peut masquer des variations importantes tout au long de l'exercice.



### 2.2.1. Le fonds de roulement (FDR)

Le FDR correspond aux "réserves" mobilisables pour faire face à un besoin de trésorerie. Il traduit l'excédent des ressources durables ou à long terme (voire définitivement acquises à l'établissement) par rapport aux emplois stables, c'est-à-dire aux immobilisations.

Au 31/12/2021, le FDR s'élève à 65 218 € et représente 123 jours de fonctionnement courant.

A partir du fonds de roulement et de ses éléments constitutifs, il est possible de présenter certains indicateurs structurels :

#### • Obsolescence des équipements

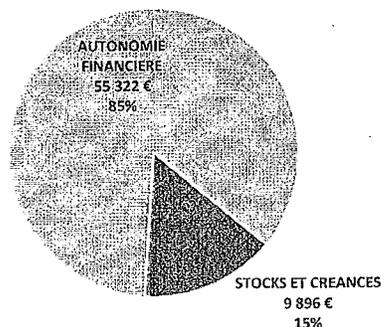
La vétusté ou obsolescence des équipements se détermine par comparaison entre le montant des immobilisations d'un côté et celui des amortissements de l'autre. Cet indicateur permet d'apprécier la nécessité, voire l'urgence, de renouveler ou non le parc immobilisé. En effet, un taux d'obsolescence élevé peut être la cause d'un niveau important ou d'une dégradation significative des charges de réparation et d'entretien des installations, matériels et équipements.

Le tableau ci-dessous présente le taux d'obsolescence au 31/12/2021 des principaux équipements que l'établissement possède :

Logiciels et brevets	Installations techniques	Autres matériels	GLOBAL
100%	99%	99%	99%

#### • Autonomie financière

Fonds de roulement au 31/12/2021 (65 218 €)



Au 31/12/2021, l'autonomie financière de l'établissement, c'est à dire la trésorerie issue des ressources à long terme et encore disponible après financement des immobilisations, des stocks et des créances, apparaît relativement importante (85% du fonds de roulement).

**les principaux débiteurs de l'établissement au 31/12/2021 sont :**

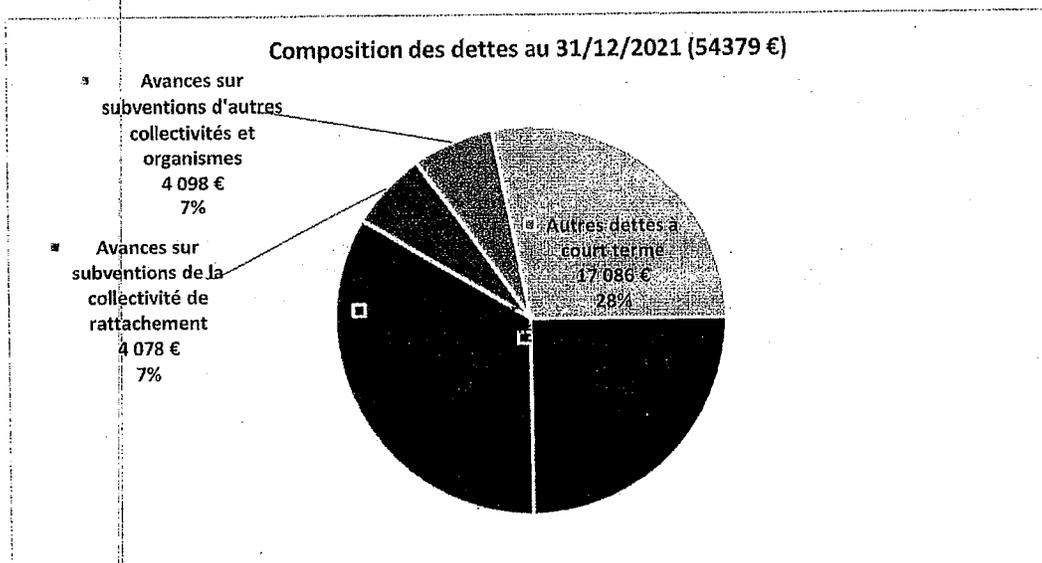
- Les familles : 679 € (dont 120 € de créances contentieuses dont le recouvrement a été confié à un huissier de justice),
- au 31 décembre 2021, l'établissement n'avait versé aucune avance aux prestataires et organisateurs de sorties/voyages.
- la collectivité de rattachement : 3868 €,
- l'État pour 758 €.

**2.2.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR)**

Le BFR traduit les décalages entre encaissements et décaissements, sachant qu'une créance non encaissée ou un stock non employé génèrent un besoin de liquidités, tandis qu'une dette non payée crée une disponibilité temporaire de fonds.

Au 31/12/2021 le bilan de l'établissement se caractérise par l'absence de BFR et le cycle d'exploitation lui apparaît favorable puisque les dettes à court terme dépassent de 44483 € la valeur des stocks et des créances.

Parmi les 54379 € de dettes dont l'établissement ne s'était pas libéré au 31/12/2021, 15181 € correspondaient aux avances reçues des familles (voyages scolaires prévus en 2022 ou cantine) et 28677 € à des avances sur subventions reçues des collectivités ou de l'État non encore utilisées.



Ainsi, 81% des dettes à court terme de l'établissement au 31/12/2021 étaient constituées d'avances que l'établissement devra probablement utiliser au cours de l'exercice 2022.

**Pour information, le BFR corrigé des avances versées et reçues s'établirait à cette date à -849 €.**

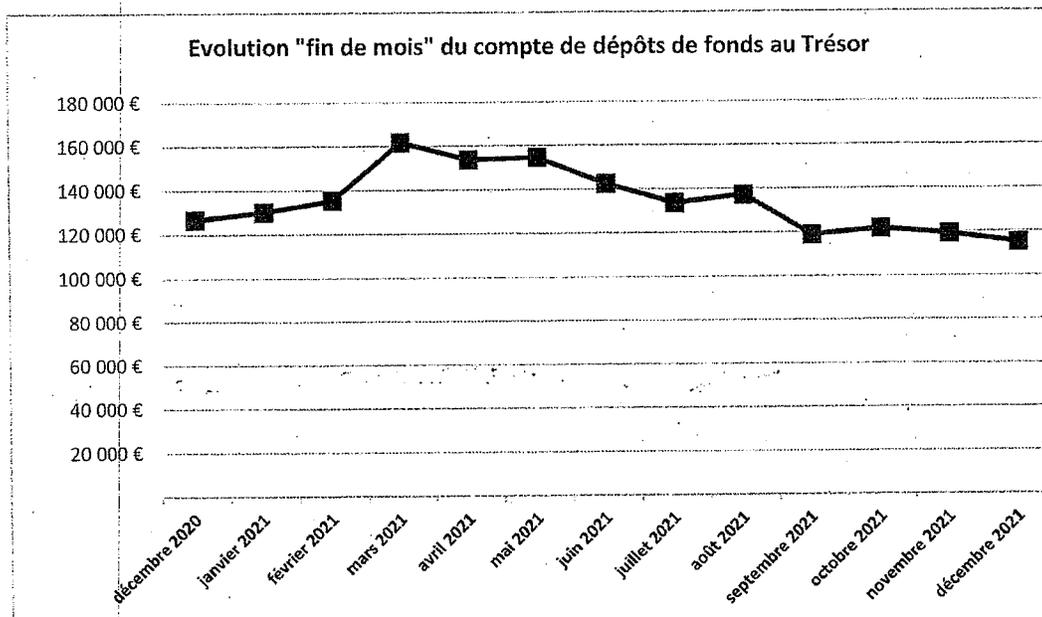
Par ailleurs, parmi les autres dettes à court terme figurent 2756 € de dettes fournisseurs dont le paiement est intervenu à partir de janvier 2022.

### 2.2.3. La trésorerie

Le niveau de trésorerie calculé au 31 décembre de l'exercice est un solde théorique qui tient compte du solde effectif du compte au Trésor et de l'encaisse, mais également des encaissements et des paiements en attente. La trésorerie se détermine également par différence entre le FDR d'une part et le BFR d'autre part.

Au bilan de sortie de l'exercice 2021, la trésorerie théorique s'établit à +109702 € et permet de couvrir 217 jours de charges réelles.

*Il est à noter que la structure de la trésorerie de l'établissement, au 31/12/2021, issue à 59% de ses 'réserves' et reposant à 41% sur le cycle d'exploitation, apparaît équilibrée.*

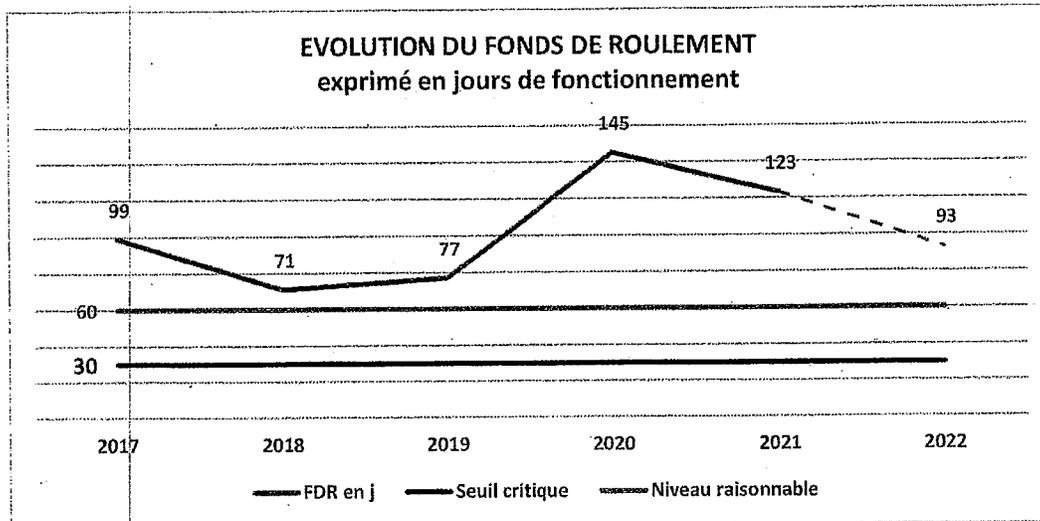


Le niveau du compte au Trésor de l'établissement a oscillé, tout au long de l'exercice 2021 entre 115000 € (décembre 2021) et 165000 € (mars 2021), et était de l'ordre de 115000 € au 31 décembre.

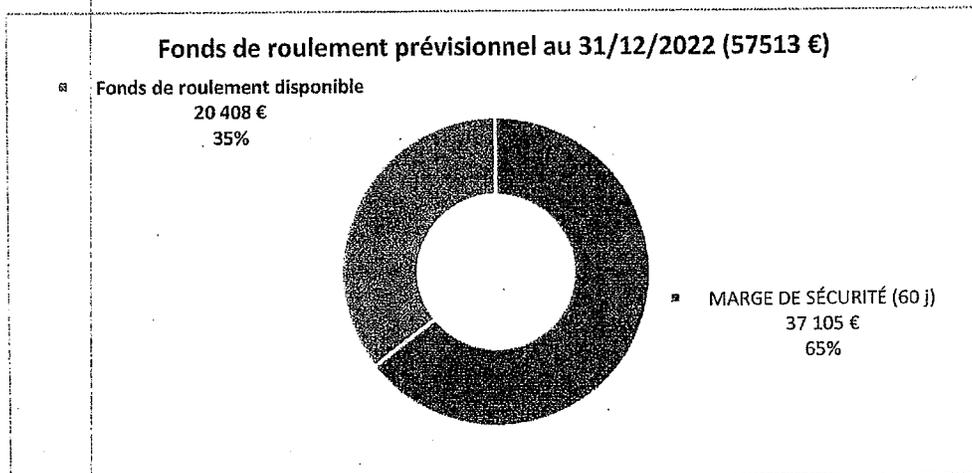
### 3. MARGES ET PERSPECTIVES

Au terme de l'exécution budgétaire 2021, la structure financière du collège Jean MOULIN apparaît saine.

En effet, le fonds de roulement représente, au 31/12/2021, 123 jours de fonctionnement, et, compte tenu des prévisions budgétaires pour 2022, il devrait encore permettre, au 31/12/2022, de couvrir 93 jours de fonctionnement courant.



Le fonds de roulement disponible, présenté ci-dessous, correspond en fait à la trésorerie issue des ressources durables de l'établissement et mobilisable rapidement sans risquer de grever sa structure financière.



Compte tenu des prévisions budgétaires en cours d'exécution et de la nécessité pour l'établissement de conserver une marge de sécurité (60 j), au 31/12/2022, 35% du fonds de roulement devrait rester disponible.